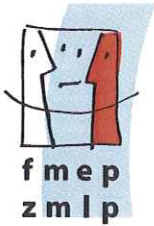


Sion, septembre 2016

Aux membres de la Fédération  
des Magistrats, des Enseignants et du Personnel  
de l'Etat du Valais



## LA FMEP NÉGOCIE POUR VOUS...

Chers membres,  
La Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais  
vous informe sur les dossiers en cours :

### 1 La FMEP se bat pour le 1.4

- Le Conseil d'Etat choisit d'appliquer sur les salaires, le coefficient de 0.6 sur l'augmentation individuelle liée à la prestation, sur les parts d'expérience et sur la prime de performance au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (01.09.2016 pour les enseignants)
- La FMEP obtient **le retour du coefficient à 1 au 1<sup>er</sup> janvier 2017** (01.09.2017 pour les enseignants)
- La FMEP a entrepris des actions et elle négocie toujours pour obtenir la compensation avec **un indice à 1.4**

### 2 Etude des tâches et des structures «ETS 2»

- BakBasel a toujours identifié le déficit structurel à 77 mios
- Le début du processus ETS (1,2, ...) déploie progressivement ses effets
- Déjà environ 50 mios d'économies ont été faites avec le processus ETS
- **La FMEP dit STOP et se bat pour arrêter la perte d'emplois**
- La période décisive est prévue en novembre-décembre 2016

### 3 CPVAL

- Sur demande de la FMEP, le Conseil d'Etat va créer **un groupe de travail** pour se pencher sur les meilleures solutions possibles pour sauvegarder les intérêts des assurés actifs et des retraités, mais aussi la viabilité de la caisse de pension
- La FMEP participera activement à ce projet
- La FMEP a obtenu qu'avant **le 1<sup>er</sup> janvier 2018 aucune mesure d'assainissement ne soit appliquée aux assurés.**

### 4 La FMEP est le coordinateur des partenaires sociaux

- En tant que coordinateur depuis 1943 des associations professionnelles au sein de l'Etat du Valais, la FMEP détient de solides expériences en négociation et en partenariat. C'est par ailleurs pour cette raison qu'elle a également été nommée « coordinateur des partenaires sociaux de l'Etat », un réel atout.

**Dans ces dossiers, la FMEP entreprendra tout ce qui est dans ses compétences statutaires pour défendre au mieux l'ensemble de ses membres, étatiques et paraétatiques.**